

Belgium-Namur: Banking services

OJ S 56/2016 19/03/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth

Postal address: Place Louise Godin 15

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Madame Andreia Zajontz

E-mail: andreia.zajontz@cmsenamur.be

Telephone: +32 81720451

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Hôpital

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de services bancaires.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, Place Louise Godin, 15 à 5000 Namur.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché public de services bancaires.

II.1.6. CPV code(s)

66110000 Banking services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Financement de travaux d'aménagement du bloc opératoire chirurgical de jour

1) Short description

Financement de travaux d'aménagement du bloc opératoire chirurgical de jour.

2) CPV code(s)

66110000 Banking services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Financement de l'acquisition de matériel médical pour les services hospitaliers, de travaux d'aménagement de vestiaires et de l'acquisition d'un système de distribution automatique de vêtements (qui sera attaché à perpétuelle demeure)

1) Short description

Financement de l'acquisition de matériel médical pour les services hospitaliers, de travaux d'aménagement de vestiaires et de l'acquisition d'un système de distribution automatique de vêtements (qui sera attaché à perpétuelle demeure).

2) CPV code(s)

66110000 Banking services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Un extrait du casier judiciaire récent (moins de 6 mois par rapport à la date limite de réception des offres) ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance dont il résulte que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour:

- participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal;
- corruption telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal;
- fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme;
- tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- faute grave en matière professionnelle;
- occupation, en tant qu'employeur, de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de la loi du 11 février 2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

2. Une attestation récente du Tribunal de Commerce récente (moins de 6 mois par rapport à la date limite de réception des offres) ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance dont il résulte que le soumissionnaire:

- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou se trouvant dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;
- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.

3. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en

règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.

4. Une attestation dont il résulte que le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. Ce paragraphe concerne notamment les impôts et la TVA.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En vue de permettre au pouvoir adjudicateur d'évaluer la capacité économique et financière du soumissionnaire, ce dernier doit produire son rating « long terme » et prouver que celui-ci a été calculé par un bureau de rating reconnu.

Minimum level(s) of standards possibly required: Pour que l'offre du soumissionnaire soit sélectionnée, ce rating « long terme » devra être supérieur ou égal à BBB- (Standard & Poors / Fitch) ou Baa3 (Moody's).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de permettre au pouvoir adjudicateur d'évaluer la capacité technique du soumissionnaire, ce dernier devra fournir:

1. Une note détaillant les modalités de suivi et de gestion des contrats. Il devra également communiquer une liste des noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées des prestations objet du présent marché.

2. La preuve de l'inscription au registre professionnel ou de commerce, conformément aux conditions prévues par la législation du pays où ils sont établis. La preuve est apportée par une attestation ou, à défaut, par une déclaration sous serment.

3. Une liste de références similaires à l'objet du présent marché en précisant pour chaque référence les montants des emprunts. Ces références doivent avoir été effectuées au cours des trois dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Niveau minimal pour le lot n°1 et le lot n°2:

Pour être sélectionné, le soumissionnaire devra détenir au moins:

→ un back office pouvant s'exprimer en français

→ ET une personne de contact sur la Wallonie, chargée du suivi du dossier d'emprunt, qui est à la disposition du pouvoir adjudicateur, qui peut s'exprimer en français, qui peut se rendre sur site et qui a de l'expérience dans le secteur financier hospitalier belge. Le soumissionnaire indique cette personne dans l'Annexe D du cahier spécial des charges et fournit son CV.

Pour être sélectionné, le soumissionnaire devra compter au moins 3 références dans le secteur hospitalier belge et fournir 3 attestations de bonne exécution dûment complétées par ses clients. Chaque référence d'emprunt bancaire devra être de minimum 1 000 000 EUR (montant de l'emprunt).

Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit être un organisme de crédit agréé par la Banque Nationale de Belgique (ci-après dénommée BNB) et par l'Autorité des services et marchés financiers (ci-après dénommée FSMA), s'il est belge ou par un organisme public équivalent dans son pays d'origine, s'il est étranger. Le soumissionnaire doit fournir la preuve de son agrément auprès de la BNB et de la FSMA, ou de tout autre organisme étranger équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2016/DF/AOO-05

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 29.4.2016

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier spécial des charges

Les soumissionnaires peuvent acquérir le présent cahier spécial des charges par envoi d'une demande par courrier électronique à l'adresse andreia.zajontz@cmsenamur.be jusqu'au plus tard le 29.4.2016 à 15:00. Passé cette date, aucun cahier spécial des charges ne sera remis aux soumissionnaires.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.5.2016 - 11:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 50 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 3.5.2016 - 11:00

Place:

Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, Place Louise Godin 15, 5000 Namur

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.3.2016